



# Formation et perfectionnement

## Formulaire de demande pour l'introduction d'un nouveau cours ou l'adaptation d'un cours existant

Condition de base : un contrat de prestations a déjà été conclu entre l'organisme soussigné et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en vertu de l'art. 9 de la loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (LEEJ).

Durée du contrat de prestations: \_\_\_\_\_ (veuillez indiquer la durée du contrat)

**Si des cours ne figurant pas dans la liste du ch. 2 du contrat de prestations sont conçus en raison de modifications survenues dans le contexte général ou d'une nouvelle orientation de l'organisme, leur introduction dans le contrat de prestations fera l'objet d'un examen (cf. ch. 3 du contrat de prestations). L'organisme a jusqu'au 31 juillet pour adresser à l'OFAS une demande contenant toutes les indications requises au ch. 2 du contrat de prestations. L'OFAS a jusqu'à fin décembre pour examiner cette demande avec effet du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Il n'est pas contraint de l'accepter.**

**Veuillez remplir le formulaire à la main (en lettres capitales) et le retourner à l'OFAS (secteur Questions de l'enfance et de la jeunesse, Effingerstrasse 20, 3003 Berne), en y joignant la description des cours.**

### **Organisme requérant (à remplir)**

Nom complet et abréviation:

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél./fax: \_\_\_\_\_

Adresse électronique: \_\_\_\_\_

Site Internet: \_\_\_\_\_

Nom et fonction de la personne habilitée à signer:

(+ adresses postale et électronique / numéro de téléphone s'ils diffèrent des informations fournies ci-dessus)

\_\_\_\_\_

Personne de contact responsable de la formation et du perfectionnement:

(+ adresses postale et électronique si elles diffèrent des adresses de l'organisation)

\_\_\_\_\_



**Introduction d'un nouveau cours, adaptation/modification d'un cours existant (cocher les réponses qui conviennent)**

- Un contrat de prestations relatif aux aides financières pour la formation et le perfectionnement en vertu de l'art. 9 LEEJ a déjà été conclu avec l'OFAS.  
Durée du contrat: \_\_\_\_\_
- L'organisme demande l'introduction d'un nouveau cours dans le contrat de prestations.
- L'organisme demande l'adaptation/la modification d'un cours existant.  
Veuillez indiquer le numéro et l'intitulé du cours conformément au contrat de prestations.

N° du cours: \_\_\_\_\_ Intitulé du cours: \_\_\_\_\_

Motif:

---

---

---

---

**Conditions relatives à l'offre de cours en vertu de l'art. 9 LEEJ (cocher les réponses qui conviennent)**

- L'offre s'adresse à des personnes s'engageant bénévolement.
- Les participants aux cours ont pour la plupart moins de 30 ans.
- Les cours visent à former les participants pour leur fonction de direction, de conseil ou d'accompagnement.
- Les cours de formation et de perfectionnement se distinguent des activités prévues par les statuts.
- Une description est fournie pour chaque cours (nouveau ou adapté/modifié) pour lequel une aide financière est demandée.

**Questions et remarques (le cas échéant)**

---

---

---

Je confirme l'exhaustivité et l'exactitude des indications fournies. L'art. 17 LEEJ (refus et demande de restitution des aides financières) s'applique en cas d'infraction.

Lieu et date:

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne habilitée



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral des assurances sociales OFAS**  
Questions de l'enfance et de la jeunesse

Annexes: \_\_\_\_ descriptions de cours (*veuillez indiquer le nombre*)